



CAHIER DES CHARGES

Championnat de Bretagne d'Athlétisme sur Piste 2017

Validé par le Bureau Exécutif du 16 Janvier 2017- Modifié par le Bureau Exécutif du 2 Mai 2017

Le Championnat de Bretagne sur piste est une organisation de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme.

1 - IMPLANTATION DU CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Le Championnat de Bretagne se déroule successivement dans chacun des quatre départements bretons dans l'ordre suivant : **22 - 29 - 35 - 56**.

Seuls des clubs (**club maître en cas de sections locales**) ou associations de clubs du département considéré possédant des installations adéquates, principalement dans les domaines de la chronométrie électrique et de la conformité technique (une piste à 8 couloirs ou plus sera privilégiée) peuvent faire acte de candidature auprès de leur Comité Départemental. Un Comité Départemental peut être organisateur

La ville et le club qui reçoivent le Championnat de Bretagne engagent leur Comité Départemental en qualité de partenaire de l'organisation.

Les **candidatures** doivent parvenir au Comité Départemental **pour le 1^{er} janvier N - 1**. Ce dernier valide un site au plus tard en **mars N - 1** qu'il propose ensuite à la **CSO LBA**. La Ligue attribue le championnat de Bretagne lors de la réunion du Comité Directeur **précédant le championnat de Bretagne N - 1**.

2 – ORGANISATION GENERALE

Un **Comité d'Organisation Local** se met alors en place comprenant :

- Le Président du club ou son représentant
- La Ligue représentée par le Président (ou/et le Secrétaire général, le Trésorier Général), l'élu de la Ligue chargé des Organisations, le Président de CSO, le Président de la COT, et toute autre personne utile à l'organisation.
- Le Maire de la commune d'accueil ou son représentant.
- Un membre des services techniques de la ville
- Des membres du club organisateur.
- Le Président du Comité Départemental
- Le responsable départemental des organisations (Président de CSO ou son représentant)
- Les partenaires institutionnels

Le C.O.L. aura la responsabilité technique de ce championnat. **Il se réunit dès le dernier trimestre de l'année N - 1 ou au plus tard au premier trimestre de l'année N**. Le cahier des charges, consultable sur le site de la Ligue, remis aux organisateurs et présenté lors de la réunion du COL devra être respecté.

Le club organisateur sera assuré en conséquence pour l'organisation. L'assurance de la FFA propose gratuitement une assurance Responsabilité Civile aux clubs affiliés.



Le C.O.L. prévoit :

- Un local suffisamment spacieux pour l'accueil et la réunion du jury.
- Un local pour l'accueil des jeunes juges (examen régional)
- Un local pour les Juges Arbitres pouvant accueillir un jury d'appel.
- Un local secrétariat proche de la chronométrie électrique.
- Un local pour la presse.

L'organisateur mettra en place une sonorisation à hauteur de l'organisation. Elle est prise en charge financièrement par la Ligue en cas de sonorisation insuffisante du stade après présentation et accord sur un devis.

3 – PARTENARIAT – COMMUNICATION

3.1 - Partenariat et subventions

Partenaires Ligue de Bretagne

Pour ses championnats régionaux, la Ligue de Bretagne dispose de ses propres partenaires faisant déjà l'objet d'une convention de partenariat.

L'organisateur ne pourra pas démarcher une entreprise concurrente des partenaires de la ligue.

Pour la Région Bretagne :

- Communication avant l'évènement : Apposer le logo de la Région Bretagne sur tous les documents promotionnels : affiches, programme, site internet...
- Communication le jour J : Installer les supports de communication fournis par la Région sur le lieu de la compétition (dans la mesure du possible, c'est-à-dire en fonction des dates de vos Championnats et de la mise à disposition Région)
- Protocole : Inviter officiellement le Président et le Vice-Président chargé des Sports de la Région Bretagne à assister aux finales du Championnat de Bretagne.
- Après le Championnat : Envoyer au service des sports de la Région des photos ou autres documents (Book photos) illustrant la visibilité du Conseil Régional de Bretagne lors du Championnat.

Partenaires organisateurs

Les organisateurs ont toute latitude pour traiter avec d'éventuels partenaires locaux (en respectant les clauses d'exclusivité des partenaires de la ligue) et ont la maîtrise de leurs installations quant à la pose de panneaux publicitaires, en dehors des servitudes imposées par les conventions de « Partenariat » de la L.B.A :

- Chaque athlète portera deux dossards : un bandeau est réservé à la Ligue de Bretagne. Le 2^{ème} bandeau peut être vendu à un partenaire local. Le COL, dans ce cas, participe à hauteur de 50% au coût des dossards. Les dossards sont commandés et payés par la Ligue.
- Pose de banderoles sur le site : pas de partenaires concurrents sur le lieu de l'évènement.
- Les partenaires locaux ne devront pas être en concurrence avec les partenaires de la ligue.
- Demandes de subventions :
 - Aux partenaires privés, institutionnels locaux et départementaux : faites par le club organisateur et lui reviennent.
 - Au Conseil Régional et institutionnels régionaux : entrant dans le cadre d'une contractualisation Ligue – Région et faites par la Ligue et lui reviennent pour les dépenses engagées par la Ligue.

3.2 - Communication

Le service communication de la ligue propose la réalisation des supports de communication (affiches, dossiers etc...)

* Il revient toutefois au club de réaliser son impression :

- Si la ligue réalise les visuels :

Lors du 1^{er} COL, le club et la ligue se mettront d'accord sur les infos et la conception de l'affiche.

Toutes demandes de modifications du visuel présenté par le service communication devront être faites 6 semaines avant l'épreuve. Le club fournira des photos ou images dans un format haute-définition.

Le club doit fournir au service communication, les logos de ses partenaires 6 semaines avant l'épreuve.

- Si le club réalise les visuels :

La ligue fournira les informations et logos à insérer sur le visuel.

Tout document de communication fera l'objet d'un bon à tirer à faire valider par le Président de la Ligue et le service communication et devra être transmis à la Ligue un mois avant l'épreuve.

Le visuel créé (par la ligue ou par le club) sera l'unique visuel de l'évènement, sans l'accord de la ligue aucun autre visuel ne pourra être diffusé.

Le COL prévoit des barnums pour un village de partenaires :

- Stand de la Ligue (tables, chaises, grilles d'affichage)
Accueil des partenaires, des invités,
Présentation des activités de la Ligue ...
- Accueil presse (tables, chaises, prises électriques et téléphonique)
- Stand ETR pour qualification match Inter Ligues Cadets (tables, chaises, prises électriques).

Le COL prévoit un vin d'honneur pour les partenaires et invités, les membres du Comité Directeur de la Ligue, les jurys.

Les invitations et les dossiers de présentation du Championnat sont élaborés et diffusés par la Ligue, le club devra fournir la liste de ses invités un mois avant l'épreuve.

4 - JURY

La Ligue fait appel à tous les officiels de la L.B.A pour la constitution des jurys du Championnat de Bretagne. Un courrier est adressé aux clubs et aux officiels ayant une adresse mail référencée dans SIFFA. L'engagement se fait sur la base du volontariat et du bénévolat.

La C.S.O. en accord avec le Président de la Commission des Officiels Techniques fait la répartition des postes.

Le(s) club(s) support(s) de l'organisation prévoit (ent) un local assez spacieux pour la réunion du jury.

Les « Jeunes juges » sont accueillis sur ce championnat et une salle équipée de tables et chaises doit être prévue les 2 jours pour l'organisation d'une session d'examen voire de formation.

La restauration du jury technique est prise en charge financièrement par la Ligue. Le club support gère l'organisation matérielle conformément à la circulaire financière : un plateau – repas par jour ou buffet (compétition sur 2 jours).

Les frais de restauration des bénévoles de l'organisation sont pris en charge par le COL et les bénéfices des buvettes reviennent au(x) club(s) organisateur(s).

5 - SECRÉTARIAT

Le club support de l'organisation doit prévoir un local ou un barnum (structure mobile) pour :

- la distribution des dossards
- la chambre d'appel (2)
- le secrétariat.

Les officiels du secrétariat sont désignés par la C.S.O. Régionale en mars de l'année N et fonctionnent **sous la responsabilité** du Président de la CRICS ou de son représentant.

Le club support de l'organisation doit prévoir des navettes (6 au minimum) pour les liaisons Secrétariat - Piste, Arrivée → Secrétariat, Secrétariat → Podium et Secrétariat → Affichage.

Matériel à prévoir au secrétariat par la CDI ou le club :

- **3 ordinateurs** avec logiciels et **3 imprimantes** pour gérer la compétition (la CRICS pourra en fournir si nécessaire).
- **1 photocopieur.**
- Papier et petit matériel : ciseaux, ruban adhésif, agrafeuse, agrafes, trombones.

Les consommables sont pris en charge financièrement par la Ligue.

Le responsable du secrétariat et le Président de la CSO Régionale devront pouvoir accéder au site internet de la FFA (service Licences) pour vérifications éventuelles de licences. Toute recherche sera facturée aux clubs concernés.

Les résultats seront consultables sur le site de la Ligue après l'heure légale de fin de réclamation.

6 - DIFFUSION DES RÉSULTATS

Prévoir 4 panneaux d'affichage (en deux lieux différents) des résultats ; ceux-ci devront être affichés dans les meilleurs délais dès la fin de l'épreuve concernée.

L'heure exacte d'affichage devra y être mentionnée afin de respecter le délai de réclamation.

La Ligue se charge de la diffusion des résultats. L'Officiel Logica désigné par la CSO LBA est chargé de transmettre les résultats à SI FFA Performances.

7 - PROTOCOLE – RECOMPENSES

Le Président de la Ligue ou son représentant organise le protocole du Championnat en collaboration avec le président du COL.

Une médaille est remise aux 3 premiers du classement de chaque épreuve avec attribution du titre de « Champion de Bretagne ».

Le protocole sera mis en place en fonction de la configuration du stade et de manière à perturber le moins possible la compétition.

Un tee-shirt est offert par la Ligue au « Champion de Bretagne » de chaque discipline et de chaque catégorie

- Pour la Région Bretagne :

Proposer au représentant de la Région la remise du trophée d'un des titres de champion de Bretagne.

8 - SERVICE MÉDICAL

Le COL doit prévoir :

- Une zone « **INFIRMERIE** » **couverte et éventuellement chauffée**, située à proximité de la ligne d'arrivée, sous couvert du médecin de la Ligue.
- Des sanitaires en état de propreté jusqu'à la fin de la compétition.
- Une équipe de secouristes, pompiers ou autres, répartie en plusieurs postes selon préconisations du médecin de la Ligue,
- Brancards, couvertures, lits d'examen, matériel de premier secours : trousse de soins, défibrillateur (peut être fourni par la ligue).
- Un dispositif d'évacuation des blessés (VSAB ou ambulance) doit aussi être prévu.
- Un accès facile et rapide aux blessés et surtout une voie (portails ou autres dispositifs de fermeture non bloqués) de circulation libre pour les véhicules de secours pour toute évacuation.
- L'accès immédiat à un téléphone (ligne de téléphone fixe de préférence).
- 2 médecins (le médecin de la Ligue et un médecin local choisi par l'organisateur).

Prévenir l'hôpital le plus proche de l'organisation et du déroulement de la manifestation.

Les frais de secours sont à la charge de la Ligue, après validation du devis présenté (conformément à la circulaire financière).

SURVEILLANCE MEDICALE DES COMPETITIONS

(Document élaboré par le médecin LBA)

- 1 médecin
- 1 équipe de secouristes avec 1 véhicule doté de matériel d'oxygénothérapie et défibrillateur semi-automatique
- 1 local ou 1 tente avec brancard et couvertures

Pour toutes les compétitions : Prévenir l'hôpital le plus proche de son déroulement.

9 - CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Le COL doit prévoir des locaux équipés permettant la mise en place d'un contrôle antidopage suivant le règlement de la F.F.A. :

- Une pièce avec table et chaises pour le préleveur (prévoir une pièce Hommes et une pièce Femmes).
- Une seconde pièce (salle d'attente), contiguë à la première, avec des chaises, une table, des boissons en bouteilles ou boîtes fermées afin que les athlètes puissent attendre dans des conditions de confort raisonnable.
- Deux sanitaires (H et F) attenants permettant au préleveur et à l'athlète de s'isoler pour le recueil des urines. Dans le cas où il y a impossibilité de trouver de tels locaux, prévoir une caravane équipée d'un W-C. chimique voire un camping-car.
- Le COL prévoit les personnes nécessaires (6 licenciés majeurs **minimum** (3 ou 4 H et 3 ou 4 F) pour la mise en place du contrôle anti-dopage. Le délégué antidopage sera désigné par la CSO LBA.

LISTE DU MATERIEL

DESIGNATION	NOMBRE
Blocs de départ + Chariot	8 + 2 (rechanges)
Podium Starter	1
Plots de Départ	8
Local Chrono Electrique	1
Chronométrie électrique	Mise à disposition par CDA (si possible 2)
Echelle de chronométrie	1
Echelle d'Arrivée	1
Poteaux Arrivée	2
Compte tour	1
Cloche	1
Témoins pour Relais	8+2
Haies 76 à 106 cm + Chariot	80 minimum
Barrières de Steeple 76 et 91 cm	4 + 1 (rivière)
Poids de 3, 4, 5, 6 et 7.260Kg	4 de chaque
Marteau de 3, 4, 5, 6 et 7.260Kg	4 de chaque
Javelot 500, 600, 700, 800g	4 de chaque
Disque 0,8 – 1 – 1,250 - 1,5 – 1,750 - 2Kg	4 de chaque
Plots de distance	10m, 20m, 30m, 40m (3 de chaque)
Sautoir en Hauteur + poteaux	2
Sautoir à la Perche	1 (2 pistes d'élan)
Barres, Toises, remonte barres	3 (2 pour la hauteur, 1 pour la perche)
Plasticine	2 planches par concours
Sautoirs en Longueur	2 en opposition
Sautoirs Triple Saut	2 en opposition
Aires de lancer de poids	2
Aires de lancer de javelot	2 en opposition
Aire de lancer de disque	1 (2 si possible)
Aire de lancer de marteau	1
Manche à air pour concours	6
Drapeaux pour concours et Relais	33 (11 Blancs, 11 Jaunes, 11 Rouges)
Cônes pour rabat	7 (ni blancs, ni verts)
Plots de virages	30
Râteaux, Balais	1 de chaque par concours de sauts (Lg, Tr)
Bancs	2 par concours
Déca ou Double Déca, demi hecto, Hectomètre	1 par concours
Fiches	1 par concours de lancers, longueur, triple
Panneaux d'affichage tournants	8
Panneaux d'affichage (infos et résultats)	6 (2x3)
Podium 3 marches	1
Anémomètres et balance	Fournis par la Ligue et CD
Talkie Walkie	Fournis par la Ligue et CD
Téléphone et Ligne Internet	1
Photocopieur	1 ou 2 fournis par club ou CD
Sonorisation	1 + 1 (appel)
Eclairage du stade	250 lux minimum
Tables (+ tréteaux)	40
Chaises	100
Parasols	10

